

COMMUNIQUE DE PRESSE

Valence, le 14 janvier 2020

FISAC : la mobilisation de Valence au service de son commerce de proximité soutenue financièrement par l'État

Du recrutement en 2018 de son manager de centre-ville à l'ouverture en 2019 de l'Office du commerce valentinois (OCV), en passant par le lancement du site Internet moncoeurvalence.fr, la Ville de Valence est particulièrement **mobilisée pour dynamiser son centre-ville et ses commerces**.

Sa démarche globale ainsi que ses actions de terrain ont été **remarquées et reconnues** : la Ville vient d'apprendre qu'elle est **lauréate, avec 64 autres communes françaises, de l'appel à projets du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)**, dispositif national dédié à l'accompagnement du tissu économique local et en particulier à la revitalisation des centres villes lauréates du Plan action Cœur de Ville.

A ce titre, **Valence va bénéficier d'une enveloppe de 187 199 € sur trois ans** de la part de l'État afin de poursuivre sa dynamique en faveur du commerce de proximité : une subvention de fonctionnement de 31 096 € et une subvention d'investissement de 156 103 €.

Sécuriser, dynamiser, diversifier, moderniser et rendre accessible le commerce de proximité tout en **luttant contre la vacance commerciale** : tels sont les défis majeurs que la Ville et ses partenaires (Valence Romans Agglo, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat de la Drôme, commerces, Vitaville) se sont lancés en répondant à l'appel à projets en 2018.

A présent, pour y répondre, les actions suivantes vont être mises en œuvre et financées par le Fisac : **création de l'Observatoire du commerce**, accompagnement des commerçants pour la transformation digitale, aides directes à la rénovation et à l'accessibilité des commerces...

Contact Office du commerce : 04 26 52 64 12

Contact presse : Emilie Gay – 04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr



valence.fr

